

FORMATION AUXILIAIRE AMBULANCIER

AUXI_AMB

Objectifs

L'auxiliaire ambulancier assure la conduite seul, dans un véhicule sanitaire léger, ou avec un ambulancier diplômé d'Etat, dans une ambulance, le transport des personnes à tout âge de la vie sur prescription médicale ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de

Public Visé

Tout public sans condition de diplôme

Durée

91.00 Heures en distanciel en distanciel

13 Jours

Pré Requis

- Permis B hors période probatoire
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'une ambulance
- Certificat médical d'aptitude et de vaccinations

Parcours pédagogique

Bloc 1 : Travail en équipe et traitement des informations aux transports sanitaires

- Rôle et mission de l'Auxiliaire Ambulancier
- Réglementation du transport sanitaire

Bloc 2: Prise en charge d'un patient: installation, respect des règles d'hygiène et surveillance

- Bilan et surveillance
- Démarche relationnelle
- Hygiène
- Manutention

Bloc 3 : Mise en oeuvre des soins d'urgence

- Formation aux gestes et soins d'urgence

Objectifs pédagogiques

- Assurer, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, le transport de malades, de blessés, pour des raisons de soins ou de diagnostic
- Réaliser les soins et secours adaptés à l'état du patient
- Respecter des mesures préventives d'hygiène pour le patient et le matériel
- Mobiliser et installer les patients en garantissant leur sécurité
- Transporter les patients dans le respect des règles de circulation routière
- Travailler au sein d'équipes pluri-professionnelles

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport de connaissances
- Apprentissage technique
- Mise en situations professionnelles

Qualification Intervenant(e)(s)

Infirmiers, Ambulanciers, Chefs d'entreprises de transports sanitaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 8 à 24 Personnes